

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2023

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le vendredi 27 octobre à 18h00 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Averdon se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur MOELO Didier, Maire.

Convocation : 23 octobre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Présents (14)

MOELO Didier (Maire) - HALLOUIN Nathalie - BIGUET Jean-Luc - PINAULT Jean-Pierre - CALLU Thierry - ARQUILLE Laurent – CORDIER Géraldine - DUGUET Gilbert - FORRIAR Stéphanie - LE CALVÉ Jean-François - LIDON Damien - PICHON Laurent – MAUPETIT Maryse - QUINIOU Martine

A été nommé secrétaire de séance : Laurent ARQUILLE

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation d'un conseiller municipal pour la signature de l'acte de session d'un bien de l'Association foncière de Villerbon
- 2 - Révision des tarifs municipaux 2024
- 3 - Fixation du tarif de l'encart publicitaire du bulletin municipal 2024
- 4 - Intégration de la commune au Relais Petite Enfance : approbation de la convention et de la répartition des charges
- 5 - Remplacement de l'élue démissionnaire dans les commissions communales
- 6 - Compte rendu de commissions
- 7 - Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Délibération n°2023-28 - Désignation d'un conseiller municipal pour la signature de l'acte de session d'un bien de l'Association foncière de Villerbon

Suite à la délibération 2023-26 prise le 15 septembre dernier dans le cadre de l'Incorporation d'un bien de l'Association foncière de Villerbon au patrimoine communal le conseil municipal d'Averdon décide de désigner :

Maryse MAUPETIT

Délibération approuvée à 14 voix POUR – 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

Délibération n°2023-29 - Révision des tarifs municipaux 2024

Proposition :

SALLE DES FÊTES		
Tarifs 2024	commune	hors commune
Vin d'honneur (6 heures) sauf week-end	52,00 €	102,00 €
Tarif week-end (samedi et dimanche)	204,00 €	408,00 €
Chauffage (d'octobre à février / mars)	40,00 €	65,00 €
Caution	500,00 €	
1 ensemble table à tréteaux et 2 bancs	5,00 €	
Ménage	50,00 €	
Caution ménage	50,00 €	

JARDIN DE LA MAIRIE	
Barnums + tables + chaises (48 heures)	154,00 €
<i>Réservé aux habitants d'Averdon</i>	
Caution	500,00 €
CIMETIÈRE	
Concessions 30 ans	102,00 €
Concessions 50 ans	153,00 €
Cases-urnes 15 ans	255,00 €
Cases-urnes 30 ans	510,00 €
Dispersion des cendres	gratuit

Délibération approuvée à 14 voix POUR – 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

Délibération n°2023-30 - Fixation du tarif de l'encart publicitaire du bulletin municipal 2024

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide de maintenir le tarif d'insertion d'un encart publicitaire dans le bulletin municipal 2024 à destination des annonceurs à 25 €.

Délibération approuvée à 14 voix POUR – 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION

Intégration de la commune au Relais Petite Enfance : approbation de la convention et de la répartition des charges et désignation d'un référent

Monsieur Arquille se propose comme référent, le conseil municipal approuve.

Par manque d'élément, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Remplacement de l'élue démissionnaire dans les commissions communales

Après s'être concertés les membres du conseil décident de ne pas remplacer Mme RICHARD au sein des commissions dans lesquelles elle était titulaire.

Les membres sont assez nombreux pour chacune des commissions.

Compte rendu de commissions

SCOLAIRE: L'agent recruté en septembre en CDD va être en congé maternité, des candidats ont été reçus pour son remplacement.

SIVOS: SPL : Jean-François Le Calvé a été élu Vice-Président. Prévoir l'achat de matériel pour les cantines pour la rentrée. Des agents ont été en arrêts, il a fallu les remplacer. Le conseil d'école a eu lieu, il a été remonté un problème dans le bus avec un agent. Une réunion de mise au point a été organisée avec tous les agents et les élus. L'aide de l'État pour les repas à 1€ arrive à échéance, elle prend fin en juillet. Nous ne savons pas si cette aide sera renouvelée.

PROJET DES ABATS: Voir où se fera l'entrée des terrains, des éléments seront revus avec le géomètre.

FÊTES ET CÉRÉMONIES: Cérémonie du 11 novembre à 11h devant la mairie dans la salle des fêtes. Installation des sapins le 30 novembre et décoration le 02 décembre. Goûter des anciens avec remise des colis le 09 décembre à 15h30. Cérémonie des vœux : le 19 janvier à 18h30. Date arrêtée pour la fête communale de 2024 ; le 29 juin. Une course de vélo aura lieu les 18 et 19 mai prochain.

VOIRIE: Les travaux de réfection de voirie à Montrichau sont terminés. La commission va se réunir et faire le tour de la commune pour faire le point sur les travaux à venir en 2024.

Questions diverses

Projet isolation de l'école

Rencontre avec le nouveau prêtre de la paroisse de Fossé avec Monsieur le Maire prévu le 30 novembre

Un atelier plan énergie va être mis en place, Jean-François Le Calvé et Didier Moëlo seront les référents de la commune.

Par soucis d'économies il n'y aura pas, comme l'année dernière, de décoration lumineuses sur la commune hormis dans le bourg.

Le chantier des peupliers est à l'arrêt pour cause de mauvais temps, il reprendra dès que le temps le permettra.

Il est prévu de replanter, entre autre, des érables autour de l'étang en remplacement des arbres abattus, un conseiller a entendu parlé de la maladie de la suie pour ces espèces. Monsieur le Maire va contacter l'entreprise que procédera à la replantation pour avoir plus d'informations.

Il a été demandé s'il était possible de mettre un miroir face à la sortie du lotissement des orchidées (chemin du Bourg) pour une meilleur visibilité : la commission voirie va étudier la demande.

Est-il possible de changer de place le poteau indiquant la position d'un abri bus dans la zone de Malakoff, celui-ci n'est pas au bon emplacement, par ailleurs l'abri bus n'est pas éclairé à cet endroit, peut-être qu'il faudrait prévoir un candélabre au budget de l'année prochaine.

La séance est levée à 20h13

Prochain conseil municipal : 12/01/2024

Le secrétaire de séance :
Laurent ARQUILLE

Le Maire :
Didier MOELO